

## APPEL A CANDIDATURES POUR LE FINANCEMENT DES ONG ACCREDITEES EN SITUATION DE CRISE

Le Forum des ONG du PCI a lancé l'année dernière une campagne de collecte de fonds pour aider les ONG accréditées du PCI (ONG) touchées par des situations d'urgence. Un nombre croissant d'ONG et de communautés sont impactées par les catastrophes naturelles, le changement climatique (inondations, cyclones, coulées de boue, vagues de chaleur, incendies de forêt, sécheresse), les conflits armés (destruction des espaces physiques du PCI, mortalité, migration forcée, perte des pratiques du PCI) et d'autres situations de crise. Il semble de plus en plus certain que ces situations augmenteront avec le temps.

Grâce aux généreux donateurs, le Comité de collecte de fonds du Forum est heureux d'annoncer qu'il versera cette année **deux dons d'un montant maximum de 500 euros chacun** aux ONG accréditées impactées par des catastrophes naturelles et des conflits armés pour les aider à se rétablir. Les ONG accréditées situées dans n'importe quel pays du monde en situation de crise sont admissibles. L'éventail des situations qualifiées d'urgence est défini conformément à l'article 50 des Directives opérationnelles de la Convention de 2003 sur la réaction aux catastrophes et appliqué aux ONG. Une urgence est considérée comme existant lorsqu'une ONG se trouve dans l'incapacité de surmonter par elle-même une circonstance due à une calamité, une catastrophe naturelle, un conflit armé, une épidémie grave ou tout autre événement naturel ou humain ayant de graves conséquences pour le patrimoine culturel immatériel ainsi que pour les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus qui sont les détenteurs de ce patrimoine.

**Les critères d'évaluation** des candidatures sont les suivants :

- 1) Les candidats doivent être une ONG accréditée auprès du Forum des ONG du PCI
- 2) Le degré de besoin et l'urgence de la situation ;
- 3) Démonstration que l'ONG éprouve des difficultés importantes à surmonter l'impact de la crise ;
- 4) Le besoin de fonds et comment ils seront utilisés

Les candidatures de 250 à 300 mots, en anglais ou en français, répondant aux critères susmentionnés, doivent être envoyées **avant le 31 août 2023** à : [Laurier.Turgeon@hst.ulaval.ca](mailto:Laurier.Turgeon@hst.ulaval.ca) (Secrétaire du Comité de Collecte de Fonds). Les dons seront effectués en septembre et annoncés au public lors de la prochaine réunion du Comité intergouvernemental, 18.COM, à Kasane, au Botswana, du 4 au 9 décembre 2023.

Comité de collecte de fonds

Tamara Nikolić Đerić, Association Maison de Batana (Croatie)

Sekou Berte, Agence malienne du patrimoine culturel (Mali) (Président)

Laurier Turgeon, Association d'études folkloriques du Canada (Canada) (Secrétaire)

Martin Andrade Perez, Fondation Erigaie (Colombie) (Trésorier)

Mohamed Lemine Beidieu, Association mauritanienne pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Mauritanie)